

Rapport de l'observatoire des langues 2009

I. La situation générale

a) En Suisse alémanique

➤ **Ab 1. August gilt die neue deutsche Rechtschreibung**

Die neue Rechtschreibung ist ab dem 1. August 2009 in den Schweizer Schulen notenwirksam. Während dreier Jahre galt eine Korrekturtoleranz. Die Lehrer konnten Fehler, die gegen die neuen Regeln verstiesen, markieren, durften sie aber nicht als Fehler bewerten. Diese von der Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren festgelegte Übergangsfrist ist ab dem 1. August 2009 vorbei. Ab diesem Datum gilt die neue Orthografie und Fehler werden bewertet.

➤ **Zwei Fremdsprachen überfordern Kinder nicht¹**

Eine in vier Zentralschweizer Schulen durchgeführte Nationalfondsstudie kommt zum Schluss, dass Kinder nicht überfordert sind, wenn sie zwei Fremdsprachen lernen. Bei 30 Primarklassen wurde untersucht, wie gut die Schülerinnen und Schüler nach Frühenglisch auch Französisch lernten. Dabei zeigte sich, dass die Kinder von bereits vorhandenen Sprachkenntnissen profitieren. Die Kinder, die zuvor Englisch gelernt hatten, lernten in der Folge besser Französisch.

➤ **Hochdeutsch in Kindergärten weckt Widerstände**

In mehreren Deutschweizer Kantonen wird in den Kindergärten Hochdeutsch gesprochen. In den Basler Kindergärten wird seit der Sommerpause 2009 während mindestens der Hälfte der Unterrichtszeit „Standarddeutsch“, also Hochdeutsch unterrichtet, wobei die Lehrpersonen, nicht aber die Kinder dem Sprachzwang unterstehen. In Zürcher Kindergärten gilt, dass ein Drittel des Unterrichts auf Hochdeutsch erfolgen soll. Die Projekte sind auch eine Reaktion auf die Ergebnisse der Pisa-Untersuchungen, die Defizite in den Sprachfähigkeiten zutage förderten. Gegen diese Regelungen formiert sich an verschiedenen Orten Widerstand. So sammelte ein Komitee in Basel innerhalb von nur 16 Tagen die Unterschriften für eine Volksinitiative „Ja zum Dialekt“.

➤ **Hochdeutsche Begriffe verdrängen Mundart-Ausdrücke²**

Der Wortschatz verändert sich ständig. Neue Wörter entstehen, alte verschwinden. Eine an der Universität Zürich durchgeführte Untersuchung kommt zum Schluss, dass sich der Wortschatz in der Deutschschweiz unter dem Einfluss des Hochdeutschen markant gewandelt hat. Hochdeutsche Begriffe verdrängen demnach alte Mundart-Ausdrücke.

¹ www.nfp56.ch.

² Sonntagszeitung, 31. Mai 2009, S. 63.

➤ **Englische Werbeslogans werden nur von Hälfte der deutschsprachigen Konsumenten verstanden³**

Englische Sprüche und Redewendungen sind bei Werbern in der deutschen Schweiz sehr populär, obwohl laut Untersuchungen nur von der Hälfte der deutschsprachigen Konsumenten verstanden.

➤ **Deutsche in der Schweiz mit eigener Zeitung**

Die rund 245'000 Deutsche in der Schweiz erhalten eine eigene Zeitung. Seit Anfang November 2009 erscheint die „Deutsche Wochenzeitung Schweiz“⁴ in einer Auflage von 25'000 Exemplaren. Sie will den Auslanddeutschen primär die Gepflogenheiten in der Schweiz näher bringen und helfen, gegenseitige Vorurteile abzubauen.

b) En Suisse romande

➤ **Jura ouvre des écoles bilingues et se joint à la promotion touristique bâloise⁵**

Le canton du Jura poursuit son rapprochement avec Bâle en créant une filière scolaire bilingue. A partir de la rentrée 2009 une classe accueillant des élèves de 1 ère et de 2ème année devrait ouvrir ses portes à Delémont. Si l'expérience se révèle positive, la filière pourra être étendue aux classes de niveau supérieur jusqu'à la 9ème année. «Ce projet est important dans le contexte de rapprochement avec la région bâloise», a expliqué Elisabeth Baume-Schneider, la ministre jurassienne de la formation.

➤ **Berne rejoint les cantons romands également dans le domaine de la promotion touristique/économique⁶**

Berne rejoint ainsi Fribourg, Neuchâtel, Vaud, Genève et le Valais au sein de la nouvelle structure baptisée «Greater Geneva Berne Area» (GGBA). Le Jura a, pour sa part, décidé de collaborer avec Bâle.

➤ **Étude Sophia 2009 (comment se voient les Romands)⁷**

Résultat d'une enquête pour le moins surprenant. Les décideurs rêvent de fusion de cantons, les citoyens exigent, eux, plus de coordination supracantonale de la part des Conseils d'État. Le désir d'une Suisse Romande plus unifiée monte. Parallèlement le nombre de Suisses Romands qui pensent que les Suisses qui continueront à bien vivre ensemble dans les 10 ou 15 ans à venir a augmenté.

c) La Suisse italophone

➤ **L'anno del dubbio**

Se nel 2008, gli italofoeni avevano richiesto maggior attenzione da parte della Confederazione⁸, il 2009 è stato l'anno dell'introspezione ed in particolare in merito all'identità ed al futuro della minoranza italofoena⁹.

³ Handelszeitung, 21. Januar 2009, S. 13.

⁴ www.deutschewochenzeitung.com.

⁵ http://info.rsr.ch/fr/news/Jura_filiere_scolaire_bilingue_creee.html

⁶ www.tsr.ch/tsr/index.html?siteSect=200002

⁷ www.forumdes100.com; http://www.hebdo.ch/les_romands_voient_plus_grand_39561_.html

⁸ cfr. Risposta del Consiglio federale datata 20.3.09 al Consiglio di Stato ticinese

⁹ <http://www.coscienza Svizzera.ch/index.php?nav=76>; Corriere del Ticino, 4.9.09, "La Svizzera italiana fa fatica"

➤ **Essere o non essere?**

Tra l'elezione al Consiglio federale, gli effetti della Libera circolazione, lo «scudo fiscale» italiano che minaccia la piazza finanziaria ticinese, non si può pretendere che i temi di preoccupazione siano mancati. Tuttavia, i sentimenti sono mitigati, tra l'impressione di essere abbandonati¹⁰ e la volontà di assumere un'attitudine più proattiva, motivata dal fatto che la specificità delle regioni italofone della Svizzera può essere correttamente difesa tutto sommato soltanto dagli italofoeni stessi.

Tuttavia, anche in questo campo si trovano intoppi: i Grigioni di lingua italiana ha denunciato la RSI all'UFCOM per il fatto di non usufruire della sufficiente copertura giornalistica, essenziale per una regione che non dispone di media propri¹¹.

➤ **Mal comune, mezzo gaudio?**

Il fatto che la lingua italiana sia parimenti in difficoltà in seno all'Unione europea è solo una magra consolazione¹². Ciò dimostra più che altro l'impotenza a resistere all'egemonia delle lingue maggiormente rappresentate.

d) Dans les Grisons

➤ **Radio Rumantsch mit 24 Stundenprogramm**

Das Radio Rumantsch (RR) baute seine Sendezeit in den letzten Jahren kontinuierlich aus. 2008 (neueste verfügbare Zahlen) sende das RR 8784 Stunden. Seit dem letzten Jahr sendet das Radio erstmals 24 Stunden täglich mit einzelnen Formaten von Radio DRS während der Nachtstunden. Dagegen verfügt das romanische Fernsehen über deutlich weniger Sendezeit (2008 waren es 98 Stunden). Die Hoffnung auf einen eigenen Kanal hat sich aus Spargründen zerschlagen.

➤ **Lehrstuhl für Rätoromanisch an der Universität Freiburg in Gefahr¹³**

Gemäss einem Zeitungsbericht ist unklar, ob Rätoromanische Sprache und Literatur an der Universität Freiburg weiterhin als Hauptfach angeboten werden kann. Wegen sinkender Studentenzahlen muss das rätoromanische Departement die Ausrichtung allenfalls ändern und den Fokus vermehrt auf Minderheitenssprachen richten. Die Lia Rumantscha setzt sich für den Erhalt des Lehrstuhls an der Universität Freiburg ein. In Zürich gibt es einen halben Lehrstuhl für Rätoromanische Sprach- und Literaturwissenschaft. Hier sind die Studentenzahlen einigermaßen konstant.

e) Le plurilinguisme en Suisse

➤ **Inauguration de l'Institut de plurilinguisme à Fribourg, le 23 mars 2009** (<http://www.institut-plurilinguisme.ch/fr/>)

¹⁰ Cfr. Risposta del Consiglio Federale del 20 marzo 2009 all' "Appello del Presidente e dei Capi dei gruppi del Gran Consiglio della Repubblica e Cantone Ticino all'attenzione del Consiglio federale"

¹¹ NZZ, 13.10.2009, "Vernachlässigte Südbündner"; Corriere del Ticino, 14.10.09, "I Grigioni denunciano la RSI all'UFCOM"

¹² http://www.swissinfo.ch/ita/rubriche/svizzera_ed_europa/La_realta_svizzera_per_riflettere_sulle_lingue_d_europa.html?siteSect=125&sid=10696520&cKey=1243028355000&ty=st

¹³ Südostschweiz, 5. Mai 2009, S. 1

«L'Institut de plurilinguisme se consacre à l'étude du plurilinguisme dans ses composantes sociales, linguistiques, politiques, économiques et pédagogiques. Les recherches de l'Institut portent en priorité sur les domaines de l'école et de l'enseignement, la migration, les milieux de travail ainsi que sur l'évaluation des compétences langagières. L'institut de plurilinguisme est soutenu conjointement par l'Université de Fribourg et la Haute École pédagogique de Fribourg. Les activités de l'institut sont financées et soutenues principalement par la Fondation Adolphe Merkle ainsi que par la Fondation pour la recherche et le développement du plurilinguisme du canton de Fribourg.»

Domage seulement qu'il ne s'occupe pas également du plurilinguisme dans l'administration fédérale. Il aurait pu ainsi remplir le rôle d'«observatoire des langues» réclamé par de nombreuses voix ces dernières années.

➤ **Publication du rapport PNR 56, présenté lors de la soirée 2008 de HELVETIA LATINA :**

(http://www.nfp56.ch/i_projekt.cfm?Projects.Command=download&file=11_05_2009_10_14_55-Rapport_final_Kuebler.pdf&name=Rapport_final_Kuebler.pdf)

Voir également le point 3.

f) Les tomates de l'OdL

- à la Page en italien de *l'Institut pour l'étude de la neige et des avalanches* (SLF) (http://www.slf.ch/lawineninfo/rueckmeldungen/index_IT)

- à la *Commission fédérale pour les problèmes liés à l'alcool*, qui a envoyé le 9 juillet 2009 à toutes les autorités cantonales compétentes de l'ensemble de la Suisse, une offre «pour un transfert de connaissance en matière de politique de prévention» exclusivement en allemand.

- à *l'Agence télégraphique suisse* (ATS) qui, contrainte de tailler dans les effectifs, ne respecte ni l'équilibre des sacrifices, ni la nécessité de représenter correctement les minorités, et sabre essentiellement dans les postes en langue française et italienne.¹⁴

II. Le parlement

Depuis les dernières élections fédérales, la quasi totalité des présidents de partis est latine, de même que la présidence des Conseils jusqu'à la session d'hiver 2009 (Madame Chiara Simoneschi-Cortesi au National, Monsieur Alain Berset à celui des États). Cependant de drôles de situations sont parvenues à la connaissance de l'Observatoire:

➤ **Le mystère des interventions liquidées:**

Un certain nombre d'interventions parlementaires ont été classées récemment sans avoir été traitées au sein du Parlement. Il s'agit en particulier de :

05.3188 (Po. Beck Serge): Enseignement des langues dans la formation professionnelle - Classé le 20 mars 2009

¹⁴ La Regione Ticino, 20.11.2009., „A rischio la solidarietà linguistica“

05.3750 (Mo. Ruey Claude): Maîtrise de langues nationales officielles par les hauts fonctionnaires de l'administration fédérale - Classée le 20 mars 2009

06.3082 (Mo. Zisyadis Josef): Loi fédérale contre les discriminations
Classée le 20 mars 2009

06.3478 (Ip. Levrat Christian): Apprentissage à la Confédération. Les jeunes Romands négligés - Classée le 3 octobre 2008

06.3672 (Mo. Meyer-Kaelin Thérèse): Fonctionnement plurilingue de l'administration. Statistiques - Classée le 20 mars 2009

06.3782 (Ip. Robbiani Meinrado): Engagement du personnel de l'administration fédérale et plurilinguisme - Classée le 19 décembre 2008

07.3143 (Po. Rennwald Jean-Claude): Émissions de télévision politiques bilingues - Classé le 20 mars 2009

07.3355 (Mo. Leuenberger Ueli): Traduction simultanée des séances de commission - Classée le 12 juin 2009

Le nombre étonnamment élevé des interventions classées, donne l'impression qu'il s'est agi de «nettoyer» le rôle des interventions parlementaires des questions gênantes concernant le plurilinguisme. En particulier, la motion Ruey, pourtant signée par 116 parlementaires, n'a jamais passé la rampe, bien qu'elle eût figuré à l'ordre du jour à plusieurs reprises.

➤ ***Le contrôle parlementaire ignore la problématique du plurilinguisme dans l'administration fédérale***

Dans leur évaluation du pilotage de la politique du personnel, aussi bien le Contrôle parlementaire¹⁵ que la Commission de gestion du Conseil national omettent de mentionner la représentation linguistique au sein de l'administration¹⁶. En effet, la question du plurilinguisme, au contraire de l'égalité des chances entre hommes et femmes, n'a pas été considérée comme un facteur déterminant de l'attractivité et de la compétitivité de l'administration sur le marché de l'emploi.

Cela peut s'expliquer par le choix de l'échantillonnage des personnes interviewées pour le rapport. Bien qu'aucune indication ne figure concernant la langue des personnes interrogées, même en admettant que les proportions linguistiques aient été respectées, il est fort probable que l'échantillonnage ait été constitué essentiellement de germanophones travaillant dans leur région linguistique et pour lesquels, effectivement, le plurilinguisme ne présente pas une priorité.

Toutefois, vu le nombre de manquements relevés en matière de gestion du personnel par les commissions susmentionnées, l'on serait presque tentés de pardonner cet oubli. En effet, ces dernières constatent notamment une absence d'ancrage stratégique en matière de ressources humaines, un manque d'engagement, un manque de clarté dans les règles à appliquer et une

¹⁵ <http://www.parlament.ch/f/organe-mitglieder/kommissionen/parlamentarische-verwaltungskontrolle/Documents/bericht-pvk-bundespolitik-2009-06-17-synthese-f.pdf>.

¹⁶ <http://www.parlament.ch/f/dokumentation/berichte/berichte-aufsichtskommissionen/geschaeftspruefungskommission-gpk/berichte-2009/Documents/bericht-gpk-n-bundespersonalgesetz-2009-10-23-f.pdf>

répartition des compétences ne reposant pas sur des critères objectifs. Elles concluent à un pilotage insuffisant de la part du Conseil fédéral et du DFF.

➤ ***Commissions extraparlimentaires, organes de direction et représentants de la Confédération***

La liste des commissions extraparlimentaires et autres organes représentant la Confédération est publiée sur Internet (<http://www.admin.ch/ch/f/cf/ko/statsprachen.html>).

Il est intéressant de voir que, dans la majorité des commissions, en particulier au niveau du Département fédéral des finances, le principe de la répartition linguistique adéquate est loin d'être respecté.

➤ ***Élection au conseil fédéral***

Monsieur le conseiller fédéral Pascal Couchepin (par ailleurs membre de HELVETIA LATINA) ayant fait valoir son droit à la retraite, il s'est posé la question de sa succession, notamment de savoir s'il fallait ou pas un latin pour le remplacer. Considérant la représentation linguistique du Conseil fédéral, il est vite apparu que le futur candidat devait être «latin». Cela a donné lieu à des débats très intéressants concernant la définition de la «latinité», voire de la «romandicité», ainsi que sur le point de savoir si un candidat bilingue (français-allemand) pouvait être considéré comme «latin».

HELVETIA LATINA a été sollicitée de nombreuses fois pendant la campagne électorale pour une prise de position. Considérant que les deux-tiers de sa présidence postulaient comme candidats, la chose était plutôt délicate. Néanmoins, à la veille des élections, HL a finalement publié un communiqué de presse indiquant sa préférence pour un candidat latin, communiqué à la rédaction duquel n'ont évidemment pas participé les membres de la Présidence HL non retenus comme candidats officiels.

En dépit des critiques ultérieures, il apparaît néanmoins que HL ne pouvait rester silencieuse dès lors que la représentation équitable des langues officielles était mise en cause au plus haut niveau de l'État.

➤ ***Liste des interventions parlementaires en relation avec le plurilinguisme déposées dans la période novembre 2008-novembre 2009:***

09.1021 (Q Meyer-Kaelin Thérèse): Loi sur les langues. Mise en vigueur et élaboration de l'ordonnance

09.1065 (Q Baumann J. Alexander): La sauvegarde des intérêts de notre pays exige une réglementation de la représentation du Conseil fédéral

09.3828 (Ip. Moret Isabelle): Discrimination des entreprises romandes et tessinoises dans les appels d'offres de la Confédération

09.445 : Composition du Conseil fédéral. Garantie quant au nombre de ministres latins_ (initiative parlementaire)

09.481 : Pour une représentation équitable des communautés linguistiques et des femmes au Conseil fédéral_ (initiative parlementaire)

09.5123 (Qst. Kiener Nellen Margret): L'anglais à l'armée

La réponse du Conseil fédéral n'existe qu'en allemand

➤ **La loi sur les langues**

Le projet d'ordonnance d'application a été mis en consultation en octobre 2009. Mais, surprise, seule une ordonnance partielle a été présentée, car la partie concernant l'administration fédérale ne sera (officiellement) pas prête avant la fin de 2010. Inutile de dire que HL est extrêmement déçu par cette situation, et se demande bien ce qui a pu provoquer un tel retard.

III. L'administration fédérale

1) Le Département fédéral des finances (DFF)

Faute pour l'équipe helvétique de disposer de personnel parlant l'italien, les négociations de double imposition avec l'Italie auraient lieu ... en anglais.

2) L'Office fédéral du personnel (OFPER)

➤ **Le rapport sur la promotion du plurilinguisme dans l'administration fédérale du 6 mai 2009**

(<http://www.efd.admin.ch/dokumentation/zahlen/00578/01427/index.html?lang=fr>)

Très attendu par les spécialistes de la question du plurilinguisme, ce rapport est une immense source de déception. En effet, il rate totalement sa cible par le fait qu'il n'analyse aucunement la situation du plurilinguisme dans l'administration fédérale, ni n'annonce, comme il le devrait, les futures mesures à prendre pour en améliorer la promotion. Il s'agit tout au plus d'un rapport sur l'activité de l'OFPER. (pour plus de détails, cf. commentaire en italien sous <http://www.helvetia-latina.ch/pdf/Commento%20rapporto%20sul%20plurilinguismo%202009.pdf>).

➤ **Le guide pour la promotion du plurilinguisme** (<http://www.news-service.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/15598.pdf>) **et ses annexes** (<http://www.news-service.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/15601.pdf>)

Charmante brochure suggérant des moyens de recenser et combler les lacunes en matière de plurilinguisme dans les différentes unités d'organisation. Elle contient également un historique très intéressant sur le plurilinguisme dans l'administration fédérale. Considéré malheureusement comme un simple bout de papier par ces mêmes unités d'organisation auxquelles il est destiné. Une hypothèse pour ce manque d'intérêt est que les divers offices dépendent de leur Département pour le financement du personnel et les instructions relatives au plurilinguisme. Dès lors, ce que dit l'OFPER n'éveille en eux au mieux qu'un intérêt poli.

➤ **Les statistiques**

Il y a deux ans, HELVETIA LATINA avait demandé à connaître la répartition linguistique des postes-clé dans l'administration fédérale. Après moultes tergiversations et le refus de nous présenter les chiffres en primeur, le rapport sur le plurilinguisme (page 4) mentionne ce qui suit :

- ❖ **100% des secrétaires généraux (7 sur 7) sont de langue maternelle allemande.**

- ❖ **78% des chef-fe-s d'office sont de langue allemande (58 sur 74), 18 % de langue française (13 sur 74), 2.5 % de langue italienne (2 sur 74) et 1 de langue étrangère.**
- ❖ **82 % des chef-fe-s de personnel sont de langue allemande (54 sur 66), 12% de langue française (8 sur 66), 4,5 % de langue italienne et 1 de langue romanche (1,5%).**
- ❖ **76 % des chef-fe-s de communication (38 sur 50) sont de langue allemande, 20 % de langue française et 4 % de langue italienne (2 sur 50).**
- ❖ **95% des chef-fe-s des finances sont de langue allemande (61 sur 65), 3% de langue française (2 sur 64) et 2% de langue italienne (1 sur 64).**
- ❖ **88% des chef-fe-s de l'informatique sont de langue allemande (45 sur 64), 12% de langue française (6 sur 64).**

Les observateurs attentifs auront remarqué que les indications concernant les chefs des finances et de l'informatiques ne jouent pas tout à fait (chiffres et pourcentages ne correspondent pas). Il reste cependant que ces chiffres ne font que confirmer les allégations de HELVETIA LATINA relatives à la surreprésentation germanophone des hauts cadres, surreprésentation qui, comme l'a révélé le Rapport PNR 56, n'est pas sans incidence sur la composition linguistique des divers départements, offices et secteurs.

Ceci dit, il est frappant de constater que le rapport sur le plurilinguisme se contente de constater l'existence d'une surreprésentation germanophone dans les fonctions indiquées, sans autre commentaire.

➤ ***Cours de langues pour les employés de la Confédération***

Comme nous avons eu l'occasion de le mentionner dans les précédents rapports de l'OdL, l'OFPER a décidé de centraliser à nouveau les cours destinés aux employés de la Confédération, et en particulier les cours de langues, sous-traités à des entreprises privées. Les appels d'offres ont couronné, devinez, deux entreprises zurichoises (AKAD Language + Culture AG et Flying Teachers GmbH)...

3) Le Tribunal pénal fédéral (TPF)

Que ce soit la langue de la procédure (cf. le cas d'accusés de langue italienne, alors que les avocats étaient de langue allemande) ou la toujours plus drastique diminution des cadres (greffiers) de langue italienne (de 18,2% en 2005 à 8% en 2009) au profit de personnel de langue allemande, la perte de terrain de l'italien et du français suscite la préoccupation de HELVETIA LATINA.

4) Appels d'offres publics, encore des problèmes

Les appels d'offres de certains offices de la Confédération continuent d'exiger la langue allemande soit comme langue d'offre¹⁷⁺¹⁸, soit pour l'exécution de celle-ci¹⁹, en violation des règles tant constitutionnelles, que celles en vigueur dans l'administration fédérale.

IV. Conclusions : «eppur si muove!»

La lecture des rapports des commissions parlementaires donne une image assez effrayante de la gestion du personnel de l'Administration fédérale: incohérence, manque de vision stratégique à long terme, dilution des compétences et des responsabilités, bref tout ce qu'il faut pour rendre le bateau ingouvernable. Et pourtant, on ne sait par quel miracle, la «machine administrative» fonctionne.

Néanmoins, il ressort que la problématique de la promotion du plurilinguisme ne peut pas être résolue sans que la gestion du personnel fédéral soit au préalable fondamentalement réformée. En effet, sans une ligne politique claire, des directives contraignantes et un contrôle efficace, il est inutile d'espérer que quoi que ce soit puisse changer.

Or, assurer la représentation équitable des communautés linguistiques, la promotion du plurilinguisme et l'ouverture aux autres communautés linguistiques, est, qu'on le veuille ou non, une tâche imposée par la loi (art. 4, 2^e al., litt. e, Lpers) au Conseil fédéral. Il est donc vain de tenter de s'y soustraire en en déléguant la responsabilité aux départements et offices.

Il appartient dès lors au Conseil fédéral ou, à défaut, au Parlement, de reprendre sérieusement les choses en main.

Berne, décembre 2009

Patrizia Friedrich
Responsable de l'Observatoire des
langues

En collaboration avec
Olivier Salamin et Jon Fanzun,
membres du comité

Annexe : Répartition des langues dans l'administration fédérale

¹⁷ FOSC du 4.09.2009 – Office fédéral de l'énergie «appels d'offres publics concernant les mesures d'efficacité énergétique »

¹⁸ Jusletter, 040509, Dr. Jur. Martin Beyeler, „Rechtsfrage von grundsätzlicher Bedeutung“

¹⁹ FOSC du 25.07.2008 – Office fédéral de la logistique et des constructions «saisie informatique et autres activités» - le personnel mis à disposition doit parler couramment l'allemand et être en mesure d'écrire en allemand (point 3.8/E11); la même condition se retrouve notamment dans les offres parues dans la FOSC du 27.11.2008, du 12.03.2009, du 6.7.2009 et du 13.05.2009

Annexe

Répartition des langues dans l'administration fédérale (en %, chiffres OFPER, octobre 2009)

	Allemand	Français	Italien	Romanche	autres
Globalement	69,6	20,1	6,5	0,2	3,5
Cl. salaires 30-38	72,3	21,5	5,4	0,4	0,4
Cl. salaires 24-29	72,3	21,5	4,8	0,2	1,1

Répartition des langues en Suisse (en %, chiffres OFS, recensement 2000)

	Allemand	Français	Italien	Romanche	autres
Population suisse	72,5	21	4,3	0,6	1,6
Population résidente	63,7	20,4	6,5	0,5	9